



Conseil économique et social

Distr. limitée
10 février 2014
Français
Original : anglais

Comité du programme et de la coordination

Cinquante-quatrième session

Session d'organisation, 24 avril 2014

Session de fond, 2-27 juin 2014

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

État d'avancement de la documentation

Note du Secrétariat

1. Conformément au paragraphe 8 de l'annexe à la résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social, la cinquante-quatrième session du Comité du programme et de la coordination se tiendra au Siège du 2 au 27 juin 2014.
2. Dans sa résolution 1988/77 sur sa revitalisation, le Conseil a rappelé que le Secrétariat devait distribuer la documentation de ses sessions et de celles de ses organes subsidiaires dans toutes les langues de travail six semaines à l'avance.
3. Dans sa résolution [53/208 B](#) sur le plan des conférences, l'Assemblée générale a : a) prié à nouveau le Secrétaire général de faire en sorte que la documentation soit publiée conformément à la règle des six semaines concernant la distribution des documents, simultanément dans les six langues officielles de l'Assemblée générale; b) réaffirmé sa décision selon laquelle, si un rapport est publié en retard, ce retard doit être expliqué au moment où le rapport est présenté; c) décidé que, en cas de soumission tardive d'un rapport aux services de conférence, les raisons de ce retard seraient indiquées dans une note explicative figurant dans le document.
4. À la section IV de sa résolution [64/230](#) sur le plan des conférences, l'Assemblée générale s'est dite profondément préoccupée de constater que la quantité de textes présentés en retard par les départements auteurs était plus importante que jamais, ce qui nuisait au fonctionnement des organes intergouvernementaux, et a prié les départements auteurs de respecter scrupuleusement les délais de présentation afin que l'objectif de 90 % soit atteint, réitérant cette demande dans ses résolutions ultérieures sur le plan des conférences, la dernière en date étant la résolution [68/251](#).

* [E/AC.51/2014/1](#).



5. Dans ses résolutions ultérieures sur le plan des conférences, l'Assemblée générale a également de nouveau prié le Secrétaire général de donner pour instructions à tous les départements du Secrétariat de faire figurer dans leurs rapports les éléments suivants :

- a) Un résumé;
- b) Un récapitulatif des conclusions, recommandations et autres propositions;
- c) Un rappel des faits utiles à connaître.

6. Dans ces mêmes résolutions, l'Assemblée générale a en outre de nouveau demandé que soient imprimées en caractères gras les conclusions et recommandations dégagées dans tous les documents présentés aux organes délibérants par le Secrétariat et par des organes d'experts pour examen et suite à donner.

7. Au paragraphe 66 de la section IV de sa résolution [68/251](#) sur le plan des conférences, l'Assemblée générale a réaffirmé la décision qu'elle avait prise au paragraphe 9 de la section III de sa résolution [59/265](#), selon laquelle les documents traitant des questions de planification et des questions budgétaires et administratives qu'elle doit examiner d'urgence doivent paraître dans les six langues officielles à titre prioritaire.

Annexe

État d'avancement de la documentation de la cinquante-quatrième session du Comité du programme et de la coordination

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Titre ou descriptif</i>	<i>Date prévue de publication</i>	<i>Stade</i>
2.		Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux		
	E/AC.51/2014/1	Note du Secrétariat : ordre du jour provisoire annoté		
	E/AC.51/2014/L.1	Note du Secrétariat : état d'avancement de la documentation		
	E/AC.51/2014/L.2	Note du Secrétariat : rapports du Corps commun d'inspection (résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social et résolution 59/267 de l'Assemblée générale)		
3.		Questions relatives au programme		
a)		Exécution des programmes		
		Exécution des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 2012-2013		
	A/68/___	Rapport du Secrétaire général sur l'exécution des programmes de l'Organisation des Nations Unies pour l'exercice biennal 2012-2013		
b)		Planification des programmes		
		Projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017		
	A/69/6 (premier volet)	Rapport du Secrétaire général sur le projet de cadre stratégique pour la période 2016-2017 : premier volet, plan-cadre (résolutions 59/275 , 62/224 et 67/236 de l'Assemblée générale)		
	A/69/6 (Prog. 1)	Affaires de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social et gestion des conférences		
	A/69/6 (Prog. 2)	Affaires politiques		
	A/69/6 (Prog. 3)	Désarmement		
	A/69/6 (Prog. 4)	Opérations de maintien de la paix		
	A/69/6 (Prog. 5)	Utilisations pacifiques de l'espace		
	A/69/6 (Prog. 6)	Affaires juridiques		
	A/69/6 (Prog. 7)	Affaires économiques et sociales		
	A/69/6 (Prog. 8)	Pays les moins avancés, pays en développement sans littoral et petits États insulaires en développement		
	A/69/6 (Prog. 9)	Appui des Nations Unies au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique		

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Titre ou descriptif</i>	<i>Date prévue de publication</i>	<i>Stade</i>
	A/69/6 (Prog. 10)	Commerce et développement		
	A/69/6 (Prog. 11)	Environnement		
	A/69/6 (Prog. 12)	Établissements humains		
	A/69/6 (Prog. 13)	Contrôle international des drogues, prévention du crime et du terrorisme et justice pénale		
	A/69/6 (Prog. 14)	Égalité des sexes et autonomisation des femmes		
	A/69/6 (Prog. 15)	Développement économique et social en Afrique		
	A/69/6 (Prog. 16)	Développement économique et social en Asie et dans le Pacifique		
	A/69/6 (Prog. 17)	Développement économique en Europe		
	A/69/6 (Prog. 18)	Développement économique et social en Amérique latine et dans les Caraïbes		
	A/69/6 (Prog. 19)	Développement économique et social en Asie occidentale		
	A/69/6 (Prog. 20)	Droits de l'homme		
	A/69/6 (Prog. 21)	Réfugiés : protection internationale, solutions durables et assistance		
	A/69/6 (Prog. 22)	Réfugiés de Palestine		
	A/69/6 (Prog. 23)	Aide humanitaire		
	A/69/6 (Prog. 24)	Information		
	A/69/6 (Prog. 25)	Services de gestion et d'appui		
	A/69/6 (Prog. 26)	Contrôle interne		
	A/69/6 (Prog. 27)	Activités financées en commun		
	A/69/6 (Prog. 28)	Sûreté et sécurité		
c)	Évaluation			
	E/AC.51/2014/2	Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'examen triennal de l'application des recommandations formulées par le Comité du programme et de la coordination à sa cinquante et unième session concernant l'évaluation du programme du Département des affaires économiques et sociales		
4.	Questions de coordination			
a)	Rapport du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination			
	E/2014/___	Rapport d'ensemble annuel du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination pour 2013 (résolution 2008 (LX) du Conseil économique et social)		

<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Cote du document</i>	<i>Titre ou descriptif</i>	<i>Date prévue de publication</i>	<i>Stade</i>
---	-------------------------	----------------------------	---------------------------------------	--------------

b) Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique

[E/AC.51/2014/3](#) Rapport du Secrétaire général sur l'engagement du système des Nations Unies en faveur du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (résolution [59/275](#) de l'Assemblée générale)

5. Rapport(s) du Corps commun d'inspection

Voir [E/AC.51/2014/L.2](#)

6. Ordre du jour provisoire de la cinquante-cinquième session

[E/AC.51/2014/L.3](#) Note du Secrétariat : ordre du jour provisoire et documentation de la cinquante-cinquième session du Comité (résolution 1894 (LVII) du Conseil économique et social)

[E/AC.51/2014/L.4](#) Projet de rapport du Comité et additifs et additifs